

## **Unité «Sécurité et opérations» (SAFO):**

Le principal objectif de l'unité «Sécurité et opérations» (SAFO) est de soutenir les organisations qui font partie du système socio-technique ferroviaire (ANS, OEN, EF/GI, ECE, etc.) dans le développement de la capacité de gestion de la sécurité d'une manière durable, en associant anticipation et résilience, et pour atteindre l'excellence opérationnelle de l'espace ferroviaire européen dans son ensemble.

La réalisation de cet objectif supposera que les éléments plus explicites (SGS, MMS, processus, technologie, etc...) et moins tangibles (stratégie, direction, culture) de gestion de la sécurité soient abordés ensemble.

Dans cette optique, l'unité «Sécurité et opérations» entend soutenir activement les acteurs du secteur ferroviaire en menant tout une gamme d'activités qui visent à:

1. acquérir et/ou renforcer les connaissances en matière de gestion de la sécurité, en se fondant sur la pratique opérationnelle et la recherche progressive dans le but d'établir une compréhension commune;
2. contribuer à la régulation de la pratique ferroviaire par l'élaboration de la législation (par exemple, en matière de certification MSC, ECE), par la levée des barrières en vue d'une harmonisation opérationnelle (par exemple sur le plan des avis techniques, AMOC), par des orientations (y compris des recommandations d'emploi), par des réseaux de coopération, etc.;
3. favoriser la compréhension du cadre législatif de l'UE et sa mise en œuvre correcte (sensibilisation, diffusion, formation, consultations, ...);
4. évaluer la maturité de la mise en œuvre et de la gestion de la sécurité à différents niveaux.

Enfin, l'unité «Sécurité et opérations» partage aussi ses connaissances pour la mise au point et la réalisation d'activités d'évaluation au sein de l'unité «Planification et délivrance d'agrément» et au sein de l'unité «Analyse et Suivi».